



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Essonne

Evry-Courcouronnes, le 15 novembre 2024.

Cellule d'appui aux établissements
Affaire suivie par :
JTB/DSDEN91
Tél : 01.69.47.84.53
Mél : ce.ia91.celjurid@ac-versailles.fr
Boulevard de France G. Pompidou
91012 Evry-Courcouronnes Cedex

SAINT-C
N° 2024-2476
Original URBIA
Arrivé le 10/12/24
Copies → EDUC / scolaire
→ Mme Velho
→

Madame l'adjointe au maire,

Par courrier du 27 septembre 2024, vous m'avez communiqué pour avis conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme le nouveau plan local d'urbanisme (P.L.U.) de la commune, arrêté par le conseil municipal le 19 septembre 2024.

Au vu de l'ensemble des informations transmises, la révision opérée autorisant l'émergence d'un projet de territoire partagé et concerté, compatible avec les nouvelles normes réglementaires, s'avère adaptée aux spécificités de la commune.

Ce constat me permet d'émettre un avis favorable aux nouvelles orientations d'aménagement préconisées par la municipalité.

Cet accord global est toutefois soumis à la recommandation suivante :

D'après les projections démographiques établies, la population communale actuelle de 11 305 habitants devrait augmenter pour atteindre 11 449 habitants en 2030.

Au vu de ces perspectives, corroborées par le service prospective du rectorat de Versailles et par les services du conseil départemental de l'Essonne, il me paraîtrait souhaitable d'opérer une large concertation avec ceux-ci pour finaliser au mieux les opérations d'extension des équipements scolaires ciblées dans le dossier : écoles élémentaires Simone Veil, Paul Langevin et le collège Roland Garros de St-Germain-Les-Arpajon.

Je vous prie d'agréer, madame l'adjointe au maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspectrice d'académie,
Directrice des services
de l'Education nationale de l'Essonne

Pascale COQ

Madame Velho
Maire adjointe
Hôtel de ville
3 rue René Dècle
91180 Sain-Germain-Les-Arpajon

Saint-Germain lès-Arpajon



Hôtel de ville

3 Rue René-Décle - 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon
Tél. 01 69 26 26 20 - Fax 01 64 90 33 90
email : mairie@ville-sgla.fr

Académie de Versailles
DSDEN 91
Boulevard de France
Georges Pompidou
91000 EVRY-COURCOURONNES

Affaire suivie par :
Maria VIOLETTE, responsable de service
Direction Aménagement et Technique
Service Urbanisme et Foncier
Tél. : 01 69 26 14 22
E-mail : urbanisme@ville-sgla.fr
Nos Réf. : 2024/117-1

Saint-Germain-lès-Arpajon
Le 27 septembre 2024

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme
Bilan de la concertation et arrêt du projet
Conseil Municipal du 19/09/2024

Madame, Monsieur,

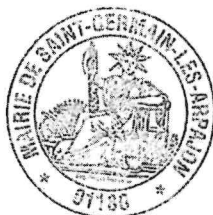
J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil Municipal a arrêté le projet du Plan Local d'Urbanisme révisé en séance du 19 septembre 2024.

Conformément aux articles L.132-7 et L132-9 à L132-13 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous le lien de téléchargement de la délibération n°2024-050 relative au bilan de la concertation et à l'arrêt du projet du Plan Local d'urbanisme révisé ainsi que le dossier et ses annexes.

<https://ville-sgla.fr/urbanisme>

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations.



**Pour le Maire, et par délégation,
La 2ème Adjointe chargée de l'Urbanisme,
du Droit des sols et du Cimetière
Laudénia VELHO**